

LABEL



SITE WvEB

PORTEURS

Efficacity et Cerema

HISTORIQUE

Création : 2019
Phase pilote : 2020–22
Déploiement : en cours

CIBLES

Organismes publics
(intercommunalités et communes)

ECHELLE

✓ Ville / Territoire

PHASES DE PROJET

- ✓ Diagnostic
- ✓ Stratégie
- ✓ Déploiement
- ✓ Evaluation

RAYONNEMENT

- ✓ France
- ✓ Europe
- ✓ Monde

NB OPERATIONS

8 collectivités labellisées/
en cours en mars 2023

OBJECTIFS

Ville Durable et Innovante est un label reposant sur une **vision intégrée du développement durable**, prenant en compte les préoccupations environnementales ainsi que celles socio-économiques. Le label s'appuie sur le **sode** des label Climat-Air-Energie et Economie Circulaire du **Programme Territoire engagé transition écologique** et les complète via **5 dimensions sociales et économiques** du développement durable: 1. Innovation; 2. Cohésion sociale et cadre de vie ; 3. Transition économique; 4. Résilience; 5. Gouvernance.

En tant que label, il vise à **valoriser et à faire reconnaître à l'échelle française et européenne les actions menées**. De même que le label Climat-Air-Energie, le label VDI est applicable tout au long des phases de projet, de l'avant projet au fonctionnement.

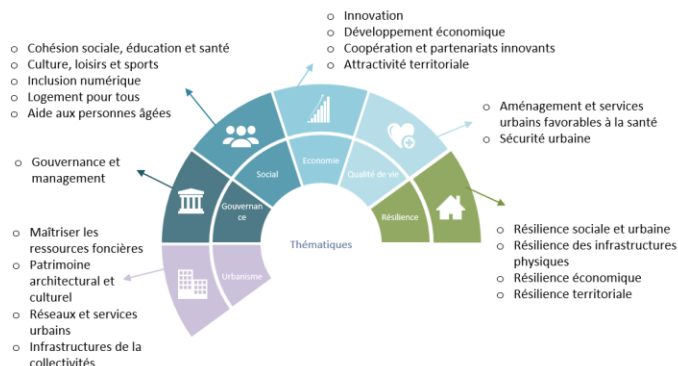
Au niveau européen, le label est construit en complémentarité de ce qui existe en France et en Europe, en particulier l'**European Energy Award**. Au niveau international, une expérimentation de grande ampleur a été lancée au **Maroc** dans 8 grandes villes avec une volonté politique très forte de généraliser ce label pour toutes les villes (principalement des villes nouvelles).



FINALITES



THEMATIQUES



GOVERNANCE ET IMPLICATION DES PARTIES INTERESSEES

Implication des parties intéressées

Le label VDI capitalisant sur le sode de Climat-Air-Energie requiert l'ensemble des dimensions d'implication des parties prenantes couvertes par ce dernier : mise en place d'une équipe projet mêlant un élu, un chef de projet, un groupe de travail transversal et un comité de pilotage ; évaluation de la gouvernance interne du projet ; mobilisation de la société civile et renforcement des stratégies de coopération et de communication entre les acteurs.

PRISE EN MAIN

Inscription à la démarche :

L'expérimentation s'est structurée autour d'un **appel à partenaires en 2019**. Depuis, l'obtention du label se fait par voie contractuelle via les contacts répertoriés sur le site internet (<https://www.label-vgi.fr/>).



Coût : Accès payant ✓

Pour un accompagnement intégral (diagnostic, feuille de route, dossier d'évaluation, sur 1,5 à 2 ans), le coût total pour une collectivité est de 20k€. Dans le cas (exceptionnel) d'un accompagnement accéléré (dossier d'évaluation, 4 à 6 mois), le **tarif de labellisation est de 9k€**.

Autonomie : Les collectivités pilotes bénéficient de l'accompagnement d'une équipe du Cerema (directions territoriales) et d'Efficacity et de l'appui d'un comité d'experts national.

Evaluation :

- ✓ Auto-évaluation (accompagnée)
- ✓ Evaluation par des experts tiers

APPROCHE

Performancielle

Management

TYPES D'INDICATEURS

- * Objectifs /valeurs cibles fixés
- ✓ Indicateurs proposés
- * Indicateurs imposés

Référentiel d'indicateurs du label Climat – Air – Energie complété par des indicateurs en lien avec les thématiques complémentaires retenues.

RETOURS D'EXPERIENCE ET PERSPECTIVES

- La constitution du référentiel technique du label s'est faite en collaboration avec l'organisme de Recherche & Développement Morgendtdat, implanté à Stuttgart, dans une volonté de rayonnement européen du label.
- Parmi les collectivités engagées dans le test du label Ville Durable et Innovante, on compte : La Communauté Urbaine de Dunkerque, le Territoire de la Côte Ouest de La Réunion, Sète Agglopôle Méditerranée, Lorient Agglomération, Cannes Pays de Léris, Lorient agglomération, Paris Vallée de la Marne, et Brétigny-sur-Orge. Une expérimentation est par ailleurs en cours au Maroc.

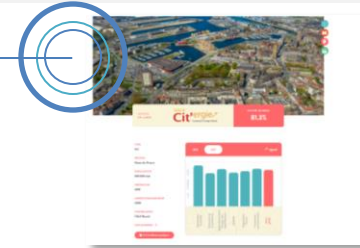
COMMUNAUTÉ URBAINE DE
DUNKERQUE

Objectif : le label Cit'ergie (désormais Climat-Air-Energie) a assis l'exemplarité de la communauté urbaine de Dunkerque en matière de politiques énergétiques publiques, qui s'est ensuite engagée comme collectivité pilote dans le cadre de l'expérimentation du Label VDI.

- 2010 : Initiation de la démarche
- 2013 : Obtention Cit'ergie Gold renouvelé en 2017
- [Fiche retour d'expérience Cit'ergie](#)



- 2020 : commande politique du Président de l'intercommunalité



RESSOURCES DISPONIBLES

- Centre de ressources
- Fiches méthodes
- Retours d'expérience
- Formations
- Rencontres
- Club



1 [Plaquette de présentation](#)

2 [Plaquette RETEX de la phase pilote](#)

Les motivations des collectivités engagées dans la phase pilote, ainsi que les apports de la démarche sont partagés dans le cadre du rapport Retour d'Expérience.

Le site internet contient également le règlement et un outil d'auto-diagnostic en ligne, permettant à la collectivité de se situer.

EXEMPLES ARTICULATION AVEC LES AUTRES DEMARCHES

Des thématiques complémentaires
intégrés au socle CAE



A l'échelle d'une ville et d'un territoire, il est possible de s'approprier la norme ISO37101 avant ou après une labélisation VDI

Le label Ecoquartier est valorisé dans le label VDI comme une brique indispensable de l'aménagement durable des collectivités

- Le label VDI a été construit pour compléter les thématiques du label CAE (vision énergie, climat, air) et du Label Economie Circulaire, et englobe donc des 2 labels, afin d'offrir un tableau de bord global des politiques publiques de développement durable. A ce titre, VDI labellisera des collectivités déjà impliquées dans la démarche TETE (territoires engagés dans la transition écologique).
- VDI vise à se positionner sur le marché européen en compétition avec des labels américains et asiatiques.

SITE WEB ET CONTACT

EFFICACITY : Institut Français de R&D dédié à la transition énergétique et écologique des villes

CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Lien: <https://www.label-vdi.fr/>